

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 30 (1892)
Heft: 9

Artikel: A l'hôtel de France
Autor: C.T.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192824>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pas changer de ciel, d'air, de parler et de caractères. Et voilà qu'on l'établissait, à perpétuité sans doute, à cinq lieues du *chez nous*.

Tout en parlant, il me frappait, du plat de la main, à coups nerveux, répétés, sur le genou ; il ouvrait, dans un rire épanoui, sa large bouche aux dents serrées ; son âme débordait sur ses lèvres. Au régiment, il n'avait pensé qu'à la France, aujourd'hui il pensait à sa mère ; dans ses tristesses comme dans ses joies, cette nature d'élite ne voyait que... les autres.

Non-seulement je connaissais Monthiers-aux-Bois, mais j'y vivais presque le tiers de l'année, c'est-à-dire août, septembre, octobre et souvent novembre, quand l'automne traînait en jours tièdes, si précieux et si rares, au-delà de l'échéance ordinaire de la Toussaint. Un vieil ami de mon père, mort garçon, m'y avait légué, comme souvenir, le rendez-vous de chasse qui les avait réunis pendant de longues années, mon père, mes oncles et lui. La contrée était sauvage, mêlée d'étangs et de forêts, très giboyeuse.

J'étais propriétaire à Monthiers-aux-Bois depuis quelques années seulement, et il était naturel que Bernard ignorât cette particularité qui me rapprochait encore davantage de lui.

Quand il apprit que nous allions être voisins, sa joie n'eut plus de bornes, et ce sobre dans la félicité s'écria naïvement : « Je suis donc prédestiné pour tous les bonheurs ! » Puis aussitôt, il lui vint une réflexion inquiète que lui suggérait son humilité, sa défiance de lui-même : « Oui ! mais pourvu qu'on m'y laisse, les *triajes* y sont importants, la besogne considérable, la responsabilité énorme, les rapports délicats à cause de la proximité des bois de la maison d'Orléans. Serai-je à la hauteur de mon service ? »

Je lui promis, pour le rassurer, que je dirais à son inspecteur tout le bien que je pensais de lui, et que, sur ma parole, il ne lui viendrait certes aucun ennui de ce côté. Mais je ne lui dissimulai pas d'autre part que le poste était, à mon avis comme au sien, difficile. Le pays se couvrait d'usines et par conséquent fournissait une masse de délinquants comme tous les centres agricoles transformés. Cette population ouvrière composée d'étrangers, Piémontais et Allemands, braconnait et pillait dans l'intervalle de ses heures de travail. Les patrons la soutenaient contre les gardes, obligés alors de ne rien voir ; il fallait capituler ou être brisé par les filatures et les fonderies.

Nous nous quittâmes ; moi promettant d'aller manger, l'année suivante, les omelettes dorées de la mère Bernard, lui concluant par cette énergique et résignée profession de foi : « Je ferai mon devoir, rien que mon devoir, et après me tiendrai dans mon coin. Arrivera ce qui doit arriver. »

A suivre.

Lo grabudzo ào tsemin dè fai.

1. *Lè compagni.* — 2. *La « fusion ».* —
3. *Lo grabudzo.*

II

LA FUSION.

Se vo z'êtes dein la misère, l'est bin râ que sè trovâi cauquon po vo teindrè on coup dè man dè bon tieu ; mà se vo n'ai fauta dè rein lè z'amis sont quie.

L'est on pou cein qu'est arrevé à noutra compagni dè tsemin dè fai adon dè la derrâire fujon, kâ y'ein a onco z'u iena sti an passâ.

L'est veré que lè z'afférès allâvont tot plian ; mà tot parâi l'allâvont, et avoué on pou d'acquouet cein arâi pu sè rein-modâ. Po bin allâ, l'arâi faillu poâi s'einfatâ ein Etalie du lo fin fond dâo Valâ ; mà cein n'est pas coumoudo ; kâ lâi a per lè dâi montagnès que vont pe hiaut que les niolans et que gravont dè passâ. Po lâi férè on tsemin dè fai à quetalla, lâi faut pas sondzi : l'est on perte que l'arâi faillu, on perte coumeint ào Mormont ; mà dianstro, cein n'est pas asse ési à pécî qu'on pétet, et ni qu'on fétu dè pipa, et l'arâi faillu que lè z'Etaliens fassont lâo drâi. Vouaïque mé dè 20 ans qu'on lè réssè dè sè décidâ, mà clliâo tsancro dè macarounis s'ein tsailont pas ; poru que pouéssont medzi lâo pouleinta, s'ein fottont pas mau ; et portant sein leu, n'ia rein à férè, kâ l'autro bet dâo perte lâo z'appartint, et on arâi biô fourguenâ du decé, se ne volliont pas déboutsî dè la part delé, n'ia pas mèche. Cé pourro perte, qu'on lâi dit lo tunet dâo Simplion, est restâ boutsi tant qu'ora, et d'ne sein lo pi qu'on lâi pâo passâ.

Cé perte, c'est lo ique de l'afférè.

Lâi avâi pè Berna on autra compagni qu'avâi dèi carlettès iô y'avâi J.-B.-L., que n'étai pas lo Pérou non plie ; mà qu'avâi boun'appétit et que reluquâvè noutron tsemin dè fai. Sè desont : S'on poivè férè la fujon avoué lè dzozets, lè z'inguenôts et lè Dieu-me dane, cein no z'âodrai rudo bin ; cein farâi po Berna onna balla tâila d'aragne : ne sariâ quie ào mâitein et sarâi bin ési dè tot accrotsi ; et poru que Berna aussè tot, on sè fot dâo reste ; faut tâtsi dè lè z'appédenâ. A nous l'os, se l'ont de, et lè vâodâi sè sont met à no z'ein contâ po no z'embéguinâ. L'ont fé état d'êtrè noutrè bons amis et no z'ont de : no fâ maubin dè vairè que vo vo bailli tant dè mau et dè cousons po voutron tsemin dè fai qu'est tot cadiquo ; assebin, on s'est peinsâ : on est dâi z'amis, ào bin on ein n'est pas ; et l'est po cein qu'on vint vo teindrè la man et vo z'offri dè no mettrè per einseimblîo po que vo pouéssi vo z'ein teri à l'honneu. No z'ont de que l'aviont mé d'ardzeint et dè crédit que n'ein faillâi po terraudâ lo Simplon ; qu'on mènadoz ne cotâvè pas atant qué dou, que cein est bin verè ; et qu'ein fâseint « la fusion », tot allâvè martsi coumeint su dâi ruettes, et qu'on porrâi bailli ti lè z'ans dâi z'embottâ d'ardzeint ài z'aqchenéro, vu qu'on dépeinsérâi pas atant ; enfin quiet ! no z'ont de tant dè ballès parolès que la fujon s'est fête et qu'on a met J.-S. sur lè carlettès ; mà lè bâgrog no z'aviont promet mè dè toma qué dè pan.

D'a premi, tot est bin z'u. No z'ont fê

dâi beliets dè la demeindze, que c'étai rudo coumoudo, vu qu'on poivè allâ ein tsemin dè fai à mâti prix, et on ein profitâvè tant qu'on poivè ein atteindeint dè vairè coumeinci lo tunet et de reteri dâi bio z'intérêts. Mâ on a bio z'u atteindrè, lo tunet est restâ boutsi ; lè z'intérêts sont pas venus, lè beliets dè la demeindze ne vaillessont perein po ti lè treins, et dépeinsâvont onco mé què devant, que cein baillâ à peinsâ. Adon quand on lâo z'a démandâ cein que cein allâvè à derè, l'ont repondu : « On volliâvè bin pâyi lè z'aqchenéro ; mà voutron bougro dè tsemin dè fai S.-O.-S. n'étai que 'na vilhie patraqua et l'a medzi tot lo bénéfîcio, kâ l'a faillu décabossi dué tsemenâ dè locomotivès, tsandzi lè crâisù à n'on part dè vouagons, reimbotsi la gâra d'Epeindes, reclouâ onna delézè pè Arnex, rabistoquâ la bérueutta dè la gâra dè Neyruz, tsandzi lo pécllet à la porta de clia d'Ecliépindes et reverni onna baragne su lo territoire de Tolotsena, tandi su lo tsemin dè fai J.-B.-L., n'ia-vâi pas on carreau dè cassâ, » Mâ lè sorciers n'ont pas parlâ dè lâo ponts que sont venus avau et ni dâi treins que sè sont escarfailli per tsi leu, et iô tant dè dzeins ont étâ émelluâ.

Adon lo grabudzo a coumeinci, et l'est cein qu'a fé convoquâ la tenâblia dâo dozè dè févrâ.

(La fin deçando que vint.)

A l'hôtel de France.

Monsieur le rédacteur du *Conteur vaudois*, Lausanne.

Monsieur le rédacteur,

La pièce de vers intitulée « Un commis-voyageur » que vous avez publiée samedi dernier, me rappelle une farce à peu près semblable, dont j'ai été le témoin bien involontaire. La voici :

Je me trouvais, il y a quelque temps déjà, à table d'hôte à l'hôtel de France, à Lausanne, en compagnie de nombreux voyageurs de commerce, Français pour la plupart, attirés là non point seulement par l'enseigne de l'hôtel, mais plutôt par les excellents menus et le gîte hospitalier que les propriétaires, MM. Emery frères, savent toujours servir à à leurs hôtes.

Au nombre de ces voyageurs, se trouvait un jeune Allemand, représentant d'une grande fabrique de matériel d'imprimerie, débarqué à Lausanne pour la première fois.

Ce jeune homme avait pour vis-à-vis un Français, d'un certain âge déjà, voyageur en vins, connu à Lausanne depuis fort longtemps.

Leurs affaires respectives leur avait, paraît-il, donné l'occasion de se rencontrer très souvent, puisque, après les salutations d'usage, ces deux messieurs lièrent immédiatement conversation.

Tout en dînant, ils causèrent de leurs voyages, de leurs affaires commerciales et enfin la conversation tomba sur la guerre de 1870, sujet fort épineux pour deux citoyens appartenant aux pays bellicards de cette époque. Cette discussion m'amusa beaucoup; le Français vantait les forces militaires de sa nation et les estimait bien supérieures à celles de toute autre puissance; l'Allemand, de son côté, soutenait que les soldats de Guillaume étaient les premiers du monde, etc., etc., de là des quolibets, des qui-proquo de part et d'autre, auxquels vinrent bientôt se joindre ceux d'autres convives.

Enfin, le Français, voulant donner à la conversation une autre tournure, reprit:

— Pensez-vous rester à Lausanne quelques jours, M. X.?

— Oh! che ne sais pas! répartit le jeune Allemand.

Disons en passant que ce dernier connaissait passablement le français, mais lui donnait un accent germanique très prononcé.

— Avez-vous déjà fait la tournée de toutes les imprimeries de cette ville, car il y en a beaucoup?

— Oh! che sais bas, che été chez M. Porcheaud, Fincent, Basche, éguecéra, éguecéra. Ils sont tutes égrites sur ma garnet; ché grois que c'est nous boing ouplié. Foilà la garnet!

— Mais, mon cher, je m'aperçois au contraire que votre maison a complètement oublié de vous en indiquer une, et une des plus importantes. Il est vrai que celle dont je veux parler a été installée très récemment et c'est sans doute pourquoi la maison que vous représentez en ignore même l'existence.

— Fraiment, lequel donc, Mossié?

— Eh bien! c'est l'imprimerie du Challet-à-Gobet, parbleu! une des plus grandes de ce canton et peut-être de la Suisse!

— Merci beaucoup, Mossié; vous savez, ché gonnais bas engore Lausanne et c'est moi noter cela et aller abrèz-miti; quelle rue s'il fous blait?

— Boulevard de Montpreveyres! lui répondit le Français.

Après s'être fait épeler ces noms inconnus pour lui et après force remerciements, notre jeune voyageur s'empressa de s'esquiver en bénissant le hasard qui l'avait mis sur les pas d'une aubaine aussi inattendue.

Dans l'après-midi, le voyageur allemand s'adressait à diverses personnes, dans la rue, pour leur demander où se trouvait le boulevard de Montpreveyres. Partout on lui répondait d'un air étonné:

— Connais pas... pas ici...

— Che cherche l'imprimerie de la Chalecopet, ajoutait-il.

— De la Chalecopet?... Connais pas... Et d'aller plus loin en maugréant: « Chai chamas vu des gens gomme ça; ils temeurent dans la ville et gonnaisent rien. »

Le pauvre mystifié finit-il par se rendre à l'adresse indiquée? Nous l'ignorons. Tout ce que nous savons, c'est que le soir il rentra à l'hôtel furieux, et qu'à table d'hôte il ne retrouva pas son vis-à-vis, qui avait jugé prudent d'aller souper ailleurs.

Aigle, le 24 février 1892. C. T.

Pourquoi février n'a que 28 jours. — Autrefois, du temps de Jules-César, les mois de l'année étaient alternativement de 31 et de 30 jours, sauf février qui n'avait que 29 jours en année commune et qui en prenait 30 les années bissextiles, pour faire les 366 jours de ces années. Ainsi, on avait en année commune:

Janvier	31 jours	Février	29 jours
Mars	31 »	Avril	30 »
Mai	31 »	Juin	30 »
Juillet	31 »	Août	30 »
Septembre	31 »	Octobre	30 »
Novembre	31 »	Décembre	30 »

Ce partage était mieux fait que le nôtre qui, paraît-il, a l'origine suivante:

Jules-César, qui venait de réformer le calendrier et de décider que chaque quatrième année aurait 366 jours, sans exception, ce que les Russes et les Grecs admettent encore aujourd'hui, accepta, pour consacrer sa gloire, de donner son nom, *Julius*, devenu juillet, au septième mois de l'année. Son successeur, Auguste, jaloux de cette gloire, voulut aussi donner son nom à un mois de l'année et choisit le huitième mois qui fut nommé *Augustus*, devenu août; on dit encore Agout en patois toulousain. En outre, il ne voulut pas que son mois fût plus court que celui de César, et il lui donna 31 jours, ce qui amena la disposition que nous avons aujourd'hui, et prit ce jour additionnel au malheureux mois de février, qui était le plus pauvre, le réduisant ainsi à 28 jours, en année commune.

Livraison de février de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE: L'hydrothérapie mise à la portée de tous. A propos de l'abbé Sébastien Kneipp, par M. le Dr Suchard; — Deux feuilles au vent. Nouvelle, par M. Jean Menos; — Les tarifs des voies ferrées, par M. G. van Muyden; — Le théâtre en France avant Corneille, par M. Henri Warnery; — Les grandes banques d'émission d'Europe et la future banque nationale suisse, par M. le Dr Burckhardt; — La conversation autrefois et de nos jours, par M. Léon Quesnel; — Frères de lait. Nouvelle, par M. L. Hémoy; — Chroniques parisienne, allemande, anglaise, suisse, scientifique, politique. Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau de la Bibliothèque universelle:
Grand-St-Jean, 2, Lausanne.

Le mot du logographe publié dans le *Conteur* du 13 février: *Dorure*. Trente réponses justes. La prime est échue à M. Ch. Testuz, à Villeneuve.

Délassement.

Aux sept mots « arbre, cire, gérant, giron, mien, noteur, vile, » ajouter les sept notes de musique de manière à former sept mots nouveaux.

La première lettre de chacun de ces mots nouveaux devra servir à composer l'un des mots de la devise républicaine.

Un photographe n'aime pas que ses clientes aient devant l'objectif un visage trop sérieux, aussi a-t-il inventé un truc qui réussit toujours. Après avoir prononcé le sacramental: « Ne bougeons plus, » il ajoute:

— Je ne vous recommande pas, madame, de prendre un air gracieux, le contraire serait impossible.

La dame sourit, flattée... et le tour est joué.

THÉÂTRE. — On annonce pour demain dimanche une seconde représentation de l'*Arlésienne*, pièce en trois actes et cinq tableaux, par M. Alphonse Daudet; musique de Bizet. Voulez-vous passer une agréable soirée, allez entendre l'*Arlésienne*: scènes délicieuses, interprétation excellente, mise en scène très soignée, tel est le spectacle qui vous est offert par la troupe Scheler.

La **Muse lausannoise**, avec le concours de la *Fanfare française*, donnera mardi 1^{er} mars, une grande soirée au profit de la Société française de bienfaisance et des Cuisines scolaires. Le programme, très bien composé, comporte entr'autres deux comédies et plusieurs morceaux de musique.

L. MONNET.

AVIS. — Nous allons commencer à prendre en remboursement le montant des abonnements courants et prions nos abonnés de réserver bon accueil à la carte qui leur sera présentée.

CONSTRUCTIONS EN FER

Serrurerie en tous genres.

Spécialité de fourneaux de cuisine au bois.

St-Roch, 14 et 16, LOUIS FATIO, Lausanne.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

Nous offrons net de frais les lots suivants: Ville de Fribourg, à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27, —. Communes fribourgeoises 3 % différenciée à fr. 48, —. — Canton de Genève 3 % à fr. 105, —. De Serbie 3 % à fr. 85, —. — Bari, à fr. 63, —. — Bartella, à fr. 40, —. — Milan 1861, à fr. 42, —. — Milan 1866, à fr. 12,50. — Venise, à fr. 26, —. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 100, —. — Bons de l'Exposition, à fr. 6,50. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 15, —. — Tabacs serbes, à fr. 15, —. Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres.

J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guilloud.

4, rue Pépinet, LAUSANNE
Succursale à Lutry. — Téléphone.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.